

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 juillet 2023

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 40 + 11 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. G. HALTER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, D. FOLLENIUS, G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, J. HOF - Suppléant -, P. HERRMANN, F. MATZ - Suppléant -, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, MM. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mmes D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, M. E. WAGNER, Mmes S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à M. H. DOEPPEN -, MM. S. FERTIG - Pouvoir à M. C. EICHWALD -, L. STEINMETZ - Pouvoir à Mme E. BECK -, D. BURRUS - Pouvoir à Mme A. LEIPP -, Mme C. DURMEYER-ROESS - Pouvoir à M. H. STEGNER -, MM. D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. R. LETSCHER -, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, J.L. RINIE, Mmes F. BOURJAT - Pouvoir à M. Y. KLEIN -, C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à Mme C. DOERFLINGER -.

Délibération n°5 : Désignation d'un délégué titulaire au Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de Saverne Plaine et Plateau

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu les articles L2121-33, L5211-1 et L5711-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays de Saverne Plaine et Plateau,

Vu le nombre d'habitants de la communauté de communes de Hanau-La Petite Pierre au 1^{er} janvier 2020 (base INSEE RP 2017)

Vu la délibération n°9B du Conseil communautaire du 16 juillet 2020,

Vu la démission de M. Frédy GERBER de son mandat de Maire de Lohr entraînant de facto la fin de son mandat de conseiller communautaire,

Vu la candidature de M. P. GANGLOFF,

Vu la décision du Conseil communautaire prise à l'unanimité de ne pas voter à bulletin secret,

Le Conseil DÉSIGNE à l'unanimité M. P. GANGLOFF délégué titulaire de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre au Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural « Pays de Saverne Plaine et Plateau ».

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Gérard HALTER
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président